

# RETRAITES, LE GOUVERNEMENT NOUS MENT

(SAISON 1, ÉPISODE 4)

« Une règle d'or sera mise en place pour garantir la pérennité de la trajectoire du système de retraites » \*


**VRAI**




« On mettra des règles d'or pour fixer la valeur du point avec un engagement clair qui est que le niveau de vie des retraités ne doit pas être dégradé, il doit être le même et continuer à progresser. » \*\*


**FAUX**



 **La règle d'or annoncée depuis la mise en place du projet gouvernemental est que les dépenses actuelles de retraites ne peuvent pas augmenter : Ainsi 13,8% du PIB servent à payer les pensions actuelles des retraité-e-s et ce pourcentage restera le même demain mais avec un nombre de retraité-e-s qui va augmenter. Les pensions ne pourront que diminuer !**

 **Macron essaie de nous endormir avec une autre « règle d'or » pour faire croire que le niveau de vie des retraité-e-s ne pourra pas reculer. Mais toutes ces règles d'or sont contradictoires :**

- > soit le niveau de vie des retraité-e-s baisse parce que, pour respecter l'équilibre budgétaire, on ne revalorise pas les pensions ou trop peu.
- > soit ce sont les nouveaux et nouvelles arrivant à la retraite qui ont un calcul moins favorable de leur retraite avec une valeur du point qui stagne, ou une valeur d'achat des points plus élevée ou encore un départ plus tardif.
- > si on ne veut pas que les pensions baissent, il n'y a qu'une solution : augmenter les ressources.

 **Alors, qu'est ce qu'on veut ?**

**Une retraite digne et quand on est encore en bonne santé :**

- pour financer les retraites, il faut augmenter les cotisations patronales, supprimer les exonérations, taxer le capital et les revenus qui ne cotisent pas.

\*Jean Paul Delevoye, désormais membre du gouvernement dans son rapport du 18 juillet 2019

\*\* Emmanuel Macron à Rodez lors du premier débat public sur la réforme le 3 octobre 2019

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**LE 5 DÉCEMBRE ET APRÈS,  
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**

# C'est quand qu'on arrête?



# LA BD D'EMMA (merci à elle)

## ... la suite (pour ceux et celles qui ont raté le début, se reporter aux épisodes précédents)

Attention, le taux plein, c'est pas 100%! Aujourd'hui c'est à peu près 50% de ton salaire. Avec les complémentaires, on peut arriver à 75%.

Ah... c'est pas beaucoup -

Non, c'est pas beaucoup. Mais heureusement, aujourd'hui, ton salaire moyen n'est pas calculé sur toute ta carrière, mais sur tes 25 meilleures années.

Ca veut dire que si tu as eu des années difficiles, au chômage par exemple, en congé parental, ou à temps partiel, ça ne fera pas baisser ta retraite, car ce n'est pas pris en compte dans le calcul.

Si ta carrière ressemble à ça, on fera la moyenne de ces deux périodes.



Sans celles-ci, qui feraient baisser la moyenne.

Et comme la réforme va unifier tous les régimes (vers le bas), les fonctionnaires aussi sont concernés.



Pour eux aujourd'hui, il n'y a pas de complémentaire. La pension c'est 75% du salaire, calculé sur la moyenne des 6 derniers mois - les meilleurs, forcément.

Le rapport dit qu'ils « compenseront » un peu en ajoutant les primes dans le calcul des points, mais encore une fois, ça va pénaliser les femmes, qui en touchent moins.

Passer de 75% de ça à un calcul sur toute la carrière, ça va faire mal!



Et pour (ou plutôt contre) les femmes, que ce soit dans le public ou dans le privé, ce n'est pas tout.

Avec le système par points, tout ça, c'est fini! Tu cumules des points en travaillant, et on te les convertit en pension au moment de la retraite.

Mais... moi j'ai pris un congé parental d'un an! Et en revenant j'ai trouvé qu'un mi-temps. J'aurai assez de points pour vivre de ma pension?

Bin, ça va être chaud. Dans le rapport, ils disent que la retraite doit être le reflet de toute la carrière, comme si c'était positif. Mais en fait c'est dramatique, et surtout pour les femmes.



Les trimestres supplémentaires pour maternité vont disparaître.

Jusqu'ici, chaque enfant comptait pour 8 trimestres cotisés : 4 pour l'accouchement, et 4 (à attribuer à un parent au choix) pour l'éducation.

Tout ça, ça comptera pour du beurre??



## à suivre...